☐ Conditions Générales de Vente (CGV)

1. Objet

Les présentes CGV définissent les droits et obligations de RAFCOM et de ses clients dans le cadre de prestations fibre optique (installation, raccordement, dépannage, maintenance).

2. Prestations proposées

- Débouchage, réparation et remise en état de gaines Télécoms
- Installation complète de la fibre optique
- Dépannage et réparations en cas de coupure
- Service après-vente (SAV) et maintenance

3. Devis et commandes

Toute intervention fait l'objet d'un devis gratuit. La commande est validée après acceptation écrite du devis.

4. Tarifs et paiement

- Prix exprimés en euros HT et TTC
- Paiement selon modalités précisées sur le devis
- Un acompte peut être demandé à la commande

5. Délais d'intervention

Les délais sont donnés à titre indicatif et peuvent varier selon contraintes techniques.

6. Obligations du client

Le client doit fournir un accès sécurisé aux locaux et s'assurer que les conditions techniques permettent l'intervention.

7. Garantie et responsabilité

RAFCOM garantit la bonne exécution des prestations. En cas de problème imputable à RAFCOM, une intervention corrective sera réalisée sans frais.

8. Réclamations et litiges

Toute réclamation doit être adressée par écrit dans les 7 jours suivant l'intervention. Les litiges seront soumis aux tribunaux compétents de Paris.

9. Droit de rétractation (clients particuliers)

Conformément au Code de la consommation, le client particulier dispose de 14 jours pour exercer son droit de rétractation, sauf si la prestation a commencé avec son accord.

10. Données personnelles

Les données collectées sont utilisées uniquement pour la gestion des interventions.

- ☐ Annexe CGV simplifiées (pour devis et factures)
- 1. Prestations : RAFCOM réalise installation, raccordement, dépannage et maintenance fibre optique.
- 2. Devis et commande : devis gratuit, commande validée après acceptation écrite.
- 3. Tarifs et paiement : prix en euros, paiement selon modalités du devis, acompte possible.
- 4. Garantie et responsabilité : RAFCOM garantit ses prestations, hors mauvaise utilisation ou modification par un tiers.
- 5. Litiges : tentative de règlement amiable, à défaut compétence des tribunaux de Paris.